



# La Martelière

Publication du Comité d'Intérêt du Village de Raphèle-les-Arles.

## SOMMAIRE

P 2	<b>Le Conseil d'Administration 2021</b>	P 12-13	<b>La Résidence « Les Iris »</b>
P 3-4	<b>Le parcours d'un menuisier ébéniste passionné</b>	P 14-15	<b>Les Associations communiquent :</b> CIV Animation – Le Comité des Fêtes Art Singulier – Joyeux Lurons – TCR Club couture CIV – Rêve du Phénix Arc en Ciel – Arles TANGUEDIA
P 5-6	<b>Bienvenue chez les coiffeurs de Raphèle</b>		
P 7à10	<b>Urbanisme et vie du Village</b>		
P 11	<b>Gens de bovines</b>	P16	<b>Infos pratiques</b>

### QR Code

d'accès au site C.I.V.



[www.civraphele.fr](http://www.civraphele.fr)

Numéro distribué à  
500 exemplaires

Association Loi 1901 Siège 5 Impasse de l'Arlésienne 13280 RAPHELE Mail : [civ.raphele.avenir@gmail.com](mailto:civ.raphele.avenir@gmail.com)

## Le Mot de la Présidente :

Bien que nous soyons déjà en février, 2022 débute, c'est donc l'occasion pour toute l'équipe du CIV de vous souhaiter le meilleur pour les 10 mois à venir. Que cette nouvelle année qui s'ouvre comme une nouvelle page vous accorde accomplissements et bonheurs en tous genres mais surtout qu'elle préserve votre bien le plus précieux, la santé.

Vous allez découvrir au fil des pages l'excellent travail de la commission communication qui se donne beaucoup de mal pour apporter à chaque Martelière un peu plus d'originalité, tant sur le fond que sur la forme, et qui évoluera encore dans les mois à venir. Ce modeste bulletin d'information qui ne paie pas de mine représente pour eux des heures de travail, de recherche, d'interviews, de rédaction et de mise en page. On ne peut que saluer ce travail collectif de bénévoles volontaires.

La réussite que fut notre marché de Noël, nous la devons à la commission animation qui, tout aussi dévouée et volontaire que la précédente, nous a offert une magnifique manifestation. Après des mois où la présence d'un certain virus nous a empêchés de vivre, ils nous ont offert trois journées intenses en émotion. Là encore je salue leur investissement sans faille. Vous découvrirez plus avant ce qu'ils nous préparent pour cette année.

Raphèle est également animé par toutes les autres associations du village et il y en a beaucoup ! Certaines plus connues que d'autres, mais toutes aussi impliquées et dévouées les unes que les autres pour offrir aux Raphélois un choix d'activités traditionnelles, culturelles ou sportives. Ce tissu associatif est une véritable chance pour le hameau.

Cependant toute cette énergie aura vite des limites faute de structures pour pouvoir s'exprimer.

La transition était trop belle pour ne pas la saisir, la commission urbanisme veille sur tout ce qui se passe **ou pas** sur le village. Soucieux et présents, nous ne cessons de communiquer avec les différents acteurs (**élus ou pas**) concernés. A commencer par l'adjoint de Raphèle, Gérard Quaix, pour nous informer, pour suggérer, pour alerter et ainsi pouvoir vous informer.

L'écoute n'est malheureusement pas toujours au rendez-vous ; quand certains sont attentifs, très concernés et donc très réactifs, d'autres brillent par leur absence et leur dédain. Le C.I.V. apparait comme le caillou dans la chaussure, mais loin de nous décourager ces attitudes nous invitent à être davantage présents car le domaine public est l'affaire de tous. Certes tout n'est pas public aujourd'hui, on nous le dit assez souvent quand on nous interdit les accès, mais demain ?

Demain tout incombera à la ville et par voie de conséquence à nos impôts. Donc excusez-nous d'être vigilants et de ne pas laisser faire n'importe quoi ! Nous continuerons donc avec nos petits moyens d'aviser les personnes en responsabilités de tout ce qui nous semble inquiétant pour le village. Charge à eux ensuite d'en tenir compte **ou pas** ! Mais là ce ne sera plus de notre ressort.

De belles choses ont néanmoins été réalisées à Raphèle et d'autres sont à venir nous en sommes ravis et surtout heureux de vous les annoncer. Le détail dans le compte rendu de la commission urbanisme.

Merci à ceux qui sont intervenus pour nous faire part de leur doléance ou de leur remarque ; nous relayons régulièrement vos demandes, aussi n'hésitez pas à nous solliciter.

Bonne lecture,

Christine Moschini



**Bernard  
PETIT**



**Mathias ESCALANTE**



**Dominique QUERRET**



**Michelle QUADX**



**Daniel  
RICHARD**



**Bernard BENKEMOUN**



**Christine MOSCHINI**



**Jean-Pierre BRUN**



**Roger SPERANZA**



**Michel MOURIER**



**Marie-Josée BERNABEU**



**Marie-Rose BOMPART**



**Catherine BELTRAN**



**Jacques SZMITKO**



**Annie ARTAUD**



**Louis BERRY**



**Marie-Pierre JOSSE**



**Christian MATTEOLI**



**Nicole GUIGUE**



**Henri BERNABEU**



**Alain GIRAUD**



**Carole PEREZ**



**Steve PILETTE**



**Paul BOMPART**



**Huguette NICOD**



**Gérard  
BONJEAN**



## René BRUN ou le parcours d'un Menuisier-Ebéniste passionné

« Seule la main de l'homme est capable de donner vie et beauté à la matière » écrit John RUSKIN (écrivain, poète et critique d'art :  
8 février 1819 - 20 janvier 1900)

C'est d'un homme aux mains d'or dont nous voulons vous parler aujourd'hui. Il est connu de beaucoup de monde car son travail l'a rendu un peu célèbre et nous voulions lui rendre hommage.

Nous l'avons rencontré, cet homme, ce passionné qui, toujours l'œil pétillant et le regard joyeux, a le cœur sur la main.

Le parcours professionnel de René ne pouvait en être autrement car tout jeune son choix a été tracé grâce à un cadeau à l'âge de 7 ou 8 ans, « un petit établi équipé », et issu d'une famille paysanne bas alpine, le travail du bois l'hiver avait tout son sens.

Après son certificat d'étude à l'école de Raphèle et trois années pensionnaire en apprentissage, il sort avec son CAP de menuisier. Il faut noter que sur 9 trimestres il est sorti 8 fois premier de sa promotion ; déjà quel talent et quel sérieux ! Pour parfaire sa formation à 17 ans, il rentre chez un menuisier pendant trois années.

Mais il faut bien respecter les règles et il part en Alsace pour son service militaire.

De retour en 71, il est engagé au Chantier naval de La Ciotat mais au bout de deux ans, il démissionne car comme il dit : « Je n'étais pas fait pour l'usine. De retour à Arles, il travaille pendant deux années chez un ancien compagnon du devoir ; seul et avec



beaucoup de responsabilités, il travaille sur les escaliers, une de ses passions.

En 75, âgé de 25 ans, il rentre dans une ébénisterie de MOURIES où il restera 13 années durant lesquelles il partagera bonne humeur et compétences. Malheureusement un accident provoquera l'arrêt de l'entreprise.

En 1988, fort de son expérience professionnelle, ses compétences et sa passion, il s'installe en pleine Crau, là où son père a fait construire sa maison en 1979, un lieu idéal pour faire du bruit sans importuner les voisins.

A 39 ans et tout en construisant son atelier, René a effectué un stage de créateur d'entreprise où un jury devait juger de ses capacités « à faire vivre sa famille ». Les photos de ses escaliers (voir la photo jointe) et autres réalisations techniques ont coupé court à cette interrogation.



## René BRUN ou le parcours d'un Menuisier-Ebéniste passionné

Durant 22 ans (1989-2011) notre homme n'a jamais cessé de travailler, le jour dans son atelier chauffé en hiver avec les copeaux de bois dans un poêle fait maison, le soir sur la planche à dessin pour exécuter les plans des futures réalisations.

Mais jamais seul dans l'atelier, il avait à cœur de former des jeunes en apprentissage, sept au total dont trois sont restés dans le métier. Pour le premier son fils, Frédéric, passionné également, parti à l'âge de 15 ans dans un lycée spécialisé dans le bois dans le Jura ; il est maintenant, à Moirans en Montagne, formateur de nouveaux ébénistes encadrés par des designers et prenant en compte les enjeux environnementaux et sociétaux.



Aujourd'hui René a fermé son atelier qui est rempli de gabarits, plan sur règle profil de moulures mais également d'une cabine de peinture pour finition. Tous ceux-ci reprendront peut-être vie un jour.....

Nous tenions à remercier René de sa participation dans plusieurs événements du village (trophée des commerçants, travaux de Saint Genest, le trophée Crau Lanta ...),

Ala fin de notre entretien il a souhaité transmettre un message qui clôturera cet article.

**« Je tiens à remercier particulièrement ma famille, mes amies, mes sept apprentis, mais également et surtout mes clients qui m'ont fait confiance malgré parfois du retard à la livraison. Vous nous avez permis de vivre avec passion notre métier d'artisan. N'oublions pas que la mode d'hier reviendra demain. »**

René

## EMMA COIFFURE

Créé en 2017 par Emmanuelle Canadas, le salon Emma coiffure est situé en plein centre du village de Raphèle, 21bis, route de la Crau.

Emmanuelle, appelée Emma par ses clients, Manu par ses proches est une personne souriante et avenante qui qualifie sa clientèle de « superbe ».

Née à Arles, elle a vit à Saint Martin de Crau jusqu'à ses 12 ans. Elle suit ensuite ses parents Pont de Crau, jusqu'au jour où à Raphèle, elle rencontre l'amour. C'est alors qu'elle s'installe dans notre village, où elle vit depuis 15 ans.

C'est grâce aux coups de main qu'elle donnait à sa sœur Carole, coiffeuse de son métier, qu'elle a pris goût à ce métier. CAP et brevet de coiffure en poche, elle a débuté sa carrière comme employée à temps partiel et coiffeuse à domicile, tout en profitant de la liberté que lui offrait ce statut pour concevoir et pouponner ses deux enfants.

L'opportunité d'ouvrir son propre salon lui est apparue quand le local situé entre la boucherie et le fleuriste s'est libéré en 2017. Avec l'aide de son mari elle a alors entrepris des travaux et a ouvert le salon « Emma Coiffure ». Très rapidement, la clientèle est arrivée et grâce au développement de son activité elle a pu recruter.

Aujourd'hui elle emploie deux salariées, Céline et Marie, cette dernière préparant actuellement son brevet professionnel



Outre les prestations classiques d'un salon de coiffure (coupes, couleurs, mèches, brushing...etc.) on peut bénéficier chez Emma d'un certain nombre de prestations spécifiques

Parmi ces spécialités, citons le Lissage Ybera qui est un soin lissant, haut de gamme, pour cheveux gonflants, frisés ou abimés, le soin Botox qui répare les cheveux jusqu'au cortex du cheveu ou encore l'Ombre Hair qui est une technique de coloration produisant un dégradé doux grâce à des nuances intermédiaires. Et spécifiquement pour les hommes Emma propose le dégradé américain, la coupe tendance qui fait fureur en France aujourd'hui. Cette variété de prestation permet à Emma de répondre aux désirs d'une clientèle variée, de tous les âges et de tous les styles.

Par ailleurs le salon Emma Coiffure vient de refaire peau neuve. Grâce encore, à l'aide de son conjoint, Emma a décidé d'agrandir son salon et de créer 2 nouveaux postes de travail...c'est donc dans un nouvel environnement que ses clients seront comme à l'habitude chaleureusement reçus.



## Sélec'Tifs

Christophe le coiffeur de «Sélec'Tifs »est bien connu à Raphèle. Il est venu au village en 1991 car sa mère y résidait.

Il a commencé sa formation à 16 ans chez François LARRUT au Géant Casino d'Arles et a obtenu son premier diplôme à 18 ans puis son brevet professionnel à 21 ans.

Ensuite, pendant un an, il s'exerce à la vente de vêtements masculins haut de gamme.

## Bienvenue chez les 3 coiffeurs de Raphèle

S'apercevant que la vente n'était pas sa tasse de thé, il décide alors de s'expatrier à Béziers pendant 11 ans où il prend en gérance un salon de coiffure « juniors ».

En 1992 il revient à Raphèle et reprend le petit salon de coiffure de Mme Barthélémy, situé anciennement vers la place du monument aux morts.

En 2001, il transfère son activité au 67 Rte de la Crau son salon actuel.

Depuis il est satisfait d'une clientèle fidèle et

nous cite le cas de Lili, 94 ans, qui vient de Mas-Thibert se faire « bichonner » par son coiffeur préféré.

Les spécialités de Christophe sont la coupe et les techniques de coloration. Il participe régulièrement à des stages à la capitale et suit les tendances en se rendant au salon de la coiffure à Paris

Il est satisfait de voir le village s'agrandir et souhaiterait qu'il soit un peu plus fleuri.

En un mot, Christophe est à l'aise dans son métier qu'il pratique avec passion.

## Mod'Coiffure

Quand on chemine dans cette rue principale de Raphèle qu'est la rue de la Crau, on ne se doute pas qu'en pénétrant sous le porche qui est adjacent au Fleuriste, on va découvrir un salon de coiffure.

Eh bien si ! Le salon Mod'Coiffure et sa sympathique patronne Fabienne Marino vous accueillent avec plaisir au fond de cette arcade.

Fabienne, la petite cinquantaine, un fils de 25 ans, fêtera le trentième anniversaire de son installation en avril prochain ; c'est dire si elle connaît Raphèle et les Raphèlois.

Grâce à ses études de coiffure, à savoir un CAP à Avignon et un brevet Professionnel à Marseille, elle s'est donc installée là, au 21 rue de la Crau, en 1992, à la suite du départ à la retraite d'une consœur. Elle habitait alors Raphèle et avait entre-temps eu plusieurs expériences de coiffeuses à Pont de Crau et ailleurs.

Au cours de toutes ces années, le salon Mod'Coiffure a su fidéliser ses clients, hommes, femmes et enfants, qui viennent de Raphèle certes, mais également d'Arles, de Saint Martin de Crau ou des environs. Et si Fabienne se dit très satisfaite de sa clientèle, celle-ci évoque, de son côté, l'esprit d'écoute et l'amabilité de la patronne du salon.

C'est aussi cette fidélité qui fait que Fabienne ne souffre pas trop de sa situation un peu cachée. Ses clients savent où la trouver et sa meilleure publicité est le « bouche à oreille ».

Petite particularité, le salon est ouvert le lundi, ce qui est plutôt rare pour un coiffeur. A l'inverse, le mercredi est jour de repos bien mérité pour Fabienne qui habite maintenant à Saint Martin de Crau.



Fabienne a vu avec satisfaction le village s'étoffer et se dynamiser, des commerces s'ouvrir ou s'agrandir. Elle déplore en revanche l'absence de banque dans le village. « Il est dommage, dit-elle, qu'une telle activité, vitale pour de nombreux Raphèlois, et notamment pour les personnes âgées, ait fermé ses portes il y a 2 ou 3 ans; sans compter qu'on évoque épisodiquement la fermeture de la poste, ce qui serait dramatique ».

Malgré tout la patronne de Mod'Coiffure reste optimiste, en observant le village qui grandit, et en voyant tout ce qui est fait par les uns et les autres pour le rendre plus dynamique et attractif.

Souhaitons-lui de profiter au maximum de cet essor du village de Raphèle.



# Urbanisme et vie du village

Voilà le début d'une nouvelle année, la commission urbanisme se joint aux vœux de notre présidente, et souhaite la bienvenue aux nouveaux et futurs Raphèlois et Raphèloises.

Eh oui ! Sur les 6 lotissements validés dans l'année 2019, à Bellombre (bas de la route) les maisons sont terminées, leurs habitants ont remplacé les artisans bâtisseurs tandis qu'aux Clos de BELLOMBRE, Clos de LEONIS et Mas CARTIER ces derniers s'affairent toujours et qu'ils seront courant 2022 aux Clos des PALUNS et au Domaine de VILLEBOIS.

De notre côté nous avons essayé de tout faire pour éviter aux futurs acquéreurs de mauvaises surprises. L'achat de sa maison étant bien souvent le projet d'une vie, il est important d'être bien informé.

Depuis la rédaction du dernier article de la Martelière, nous avons à vous rendre compte des différentes réunions et démarches que nous avons effectuées.

- Rencontre avec les maîtres d'ouvrage et maître d'œuvre du lotissement « Le Clos des Paluns » le 23 novembre 2021  
Ordre du jour : (identique à nos recours gracieux de l'époque) : Espace vert, évacuations eaux pluviales, surfaces complémentaires non constructibles, devenir du lot 42, divers :
  - Pour les surfaces non constructibles :  
**Réponse** : Toutes les servitudes seront notifiées sur l'acte notarié et précisées lors de la Vente des terrains.
  - Pour la rehausse du terrain :  
**Réponse** : Nos interlocuteurs conviennent effectivement de la diminution des parties basses du village et donc de l'aggravation du risque d'inondation mais ont obtenu leur permis de Lotir. Par conséquent tant que les travaux sont faits dans le respect des règles du permis, Ils ne peuvent être mis en cause. Ce en quoi ils n'ont pas tort !
  - Pour l'évacuation des eaux pluviales : les eaux pluviales côté est et lots sud, ainsi que le surplus d'eaux d'arrosage vont s'évacuer à terme dans le bassin de rétention, pour ensuite rejoindre le marais en passant sous les voies de chemin de fer et sous la RN 113 or ces issues sont obstruées.  
**Réponse** : Ils ne sont pas concernés, voir SNCF et DIR MED (gestionnaire RN113).
  - Pour le devenir du lot 42 (présent sur les plans)  
**Réponse** : Ils ne savent pas encore ce qui se réalisera.
- Devant **le risque majeur d'inondation dans les parties basses du village** nous décidons de rencontrer Mr Mison, Médiateur de la ville d'Arles
  - Nous le sollicitons afin qu'il appuie notre demande de rendez-vous avec l'élue à l'urbanisme, restée sans réponse depuis le mois de juin, Il est urgent que la mairie prenne la mesure de l'augmentation des risques d'inondation encourus par le village. Nous avons le sentiment que ça n'inquiète que nous. Nous avons ces jours-ci obtenu un rendez-vous pour le 21 février !
  - Il nous informe qu'à partir de janvier la gestion des réseaux sera prise en charge par l'ACCM, Il informera le nouvel interlocuteur des problématiques que nous avons soulevées. Nous craignons de devoir tout recommencer ! Nous lui remettons l'analyse faite par le C.I.V. sur l'identification des points noirs sur le hameau ainsi que la réponse faite par la Cheffe du service de gestion des services publics, eau et assainissement, de l'ACCM. Nous lui remettons également le constat d'huissier que nous avons demandé pour illustrer et appuyer nos inquiétudes et ce sur tous les lotissements.
- Lettre au Maire d'Arles Patrick de CAROLIS pour le sensibiliser sur ce risque
  - Il nous informe de sa détermination de tout mettre en œuvre pour éviter tout incident :
    - Saisie des services municipaux et communautaires concernés
    - Demande à MM. Pierre RAVIOL (adjoint à l'hydraulique) et Gérard QUAIX (adjoint Raphèle) de suivre ce dossier
- Rencontre avec M. RAVIOL, M. DOURGUAIN responsable technique assèchement des marais, M. QUAIX sur ancien chemin du village (chemin le long de la voie ferrée).



# Urbanisme et vie du village

- Nous leur montrons l'absence d'entretien et de curage des fossés d'évacuation des eaux de pluie sur le domaine public et SNCF, le quasi bouchage des évacuations sous la voie et aux abords de la RN 113.

Suite à cette rencontre les travaux à charge de la mairie et de la SNCF ont été en partie réalisés, tout n'est pas terminé à ce jour. Nous attendons l'intervention de la DIR MED

- Nous leur faisons part de nos inquiétudes et interrogations concernant la réalisation du bassin tampon du lotissement « le Clos des Paluns »  
Des drains ont été installés sous la bâche du bassin afin d'éviter qu'elle ne se soulève lorsque le niveau de la nappe monte. Ainsi un gaspillage des eaux de la nappe est inévitable en période estivale. Elles se rajouteront et se mélangeront aux eaux pluviales et eaux d'arrosage pour se déverser dans le bassin de Meyranne !

Un risque de pollution n'est pas à exclure puisque le pluvial issu du ruissellement des eaux en provenance des zones urbanisées ne sera pas filtré ! Les pièges d'hydrocarbures en amont n'étant pas prévus, ce mélange des eaux finira dans le Bassin de Meyranne. Comment seront réparties les responsabilités si ça devait arriver ?

MM. RAVIOL et DOURGUAIN, alertés et conscients de ces dysfonctionnements et de leurs impacts néfastes sur le marais, nous assurent de leur action pour obtenir, auprès des services de la mairie, des précisions sur les préconisations de la DREAL figurant sur le permis. Et si nécessaire, ils interrogeront directement la DREAL par courrier.

Sans réponse à ce jour, un nouveau courrier est parti pour avoir ces précisions.

## ➤ Rencontres avec l'élu du village

- Sur la vie du village

C.I.V. : Danger devant école A. Daudet, le C.I.V. propose de faire un essai de fermeture de la rue F. Léger le temps de la sortie des enfants ; en effet en prévoyant cet essai à l'avance et en se faisant aider de la police municipale, on pourrait juger de la faisabilité et de la portée de cette mesure.

G.Q : L'absence d'autre voie pour dévier le flux ne permet pas de mettre en place ce dispositif, d'autres pistes sont à l'étude. C.I.V. déplore de ne pas avoir au moins essayé.

C.I.V. : Où en est-on de la création d'une zone artisanale ?

G.Q Statut quo, le propriétaire n'est pas vendeur.

C.I.V. : Un calendrier pour la gestion de l'entretien des canaux existe-t-il ?

G.Q : Oui, une fois par an (automne)

C.I.V. : Où en est-on du dispositif voisin vigilant ?

G.Q : Au point mort à ce jour, une autre réunion est prévue prochainement. Dans le même Registre, de nouvelles caméras vont être installées.

C.I.V. : L'arrivée d'un garde champêtre nous avait été annoncée pour 2022, est-ce toujours à l'ordre du jour ?

G.Q : Espérons car augmentation de 10 nouveaux agents de police sur Arles.

C.I.V. : La déchetterie : Nous savons que les lourds investissements nécessaires à sa réfection ne seront pas possibles avant quelques temps, pour autant n'est-il pas possible d'envisager la moindre amélioration ? Son utilisation en l'état étant très compliquée et source de tension.

G.Q : J'ai proposé de déplacer le bungalow de quelques mètres pour permettre l'élargissement de la zone de dépôt, mais ma suggestion n'a pas été retenue. Trop compliquée semble-t-il.





# Urbanisme et vie du village

C.I.V. : Maison de santé y a-t-il une avancée ?

G.Q : Nous sommes conscients du besoin, dossier à travailler.

C.I.V. : Aménagement du Stade de la cabre d'or ?

G.Q : Etude en cours, dossier à travailler

C.I.V. : Mise en place du conseil du village ?

G.Q : Oui, il va se créer afin d'être conforme à la délibération du conseil municipal.

L'élu nous fait part de son inquiétude grandissante quant au devenir de la poste.

Les annonces de Gérard QUAIX :

- L'attribution des noms des rues des nouveaux lotissements.
  - Rue de la Chapelette et rue du Ceintureau pour Le Clos des Paluns
  - Rue Paul Arène pour le Domaine de Villebois
  - Rue Pampérigouste pour le Mas Cartier



**Enfin la sécurité de nos enfants est prise en compte. Merci**



## Travaux réalisés et en cours

- Aménagements extérieurs écoles Pergaud
- Réfection de la toiture ouest et est de l'église, édifice le plus ancien de notre village
- Pose clôture de l'aire de jeux square LANFRANCHI.
- Chemin de Villevieille
- Remise en circulation de la passerelle de Balarin.

## Travaux en cours

- Route de Bellombre :
  - Busage en cours côté droit, de la rue Matisse jusqu'au portail nord du mas de bellombre avec création d'une piste cyclable.
  - Plateaux ralentisseurs aux entrées du nouveau lotissement
  - Changement de côté de la bute au nord mas de Bellombre afin d'éviter débordement.
- 1 cours de tennis à finaliser après période hivernale (température trop froide pour le moment)
- Il a prévu prochainement une rencontre avec Mme CALLET, élue départementale en charge des routes pour lui faire constater l'état des routes RD453 et Rte des marais.  
Le manque cruel d'entretien ou un entretien à minima les rend dangereuses (fossés, racines etc.)



# Urbanisme et vie du village

## Travaux à venir

- Trottoir longeant RD 453 vers l'église
- Changements de poubelles
- Un banc supplémentaire va être installé devant la maison de retraite

## Travaux dans les différents lotissements :

- Le clos de Bellombre

À la suite d'une servitude, qui nous paraît abusive, pour le réseau d'arrosage, certaines parcelles se trouvent largement amputées de surface disponible ce qui n'est pas du goût des propriétaires concernés.

2ème tranche : aucun permis de lotir n'a été déposé à ce jour.

- Le Clos de Léonis (Statut juridique du lotissement : privé)
  - Dans l'attente de l'autorisation départementale pour la sortie route RD453. Le platane ne sera finalement pas enlevé ; malgré toutes nos alertes, nous avons eu une fin de non-recevoir. La sécurité n'a pas été un argument assez fort pour que le département accepte. La sortie se fera donc en diagonale espérons que cet aménagement suffise à sécuriser l'accès et la sortie de ce lotissement. L'avenir nous le dira, si ce n'est pas le cas, ils ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas.
  - L'accès à l'impasse Fromental sera interdit à tout véhicule par la pose de 3 barrières.
  - L'aménagement de l'entrée est terminé (arbres, trottoirs, places parking) un bémol pour les places de parking trop justes.
- Le Clos des Paluns
  - Travaux presque terminés ; goudronnage effectué.
  - La ligne EDF va être enterrée, la desserte du riverain se fera par la pose de poteaux le long du canal « est »
  - Le réseau d'arrosage sera à valider une fois la mise en service du canal de Crapone.
- Mas Cartier
  - Toujours dans l'attente d'une autorisation du département pour la sortie sur la route de Fontvieille.
  - Le réseau d'arrosage sera à valider une fois la mise en service du canal de Crapone.
  - Le passage piéton vers la rue des Alpilles est à sécuriser
  - Le goudronnage chemin Cabro d'or se fera après les travaux d'Enedis (transformateur Cabro d'or vers transformateur Villebois)
  - Après l'entrée du lotissement sur le chemin Cabro d'or, suite demande riverains, prévoir de placer un panneau : « sens interdit sauf riverains » .
- Domaine de Villebois
  - Le goudronnage du chemin au sud de l'école maternelle Daudet et des tennis n'est pas d'actualité, il augmenterait les flux dans le lotissement Vert Pré.
  - Suite à des modifications des plans : des avis défavorables ont été émis par deux associations : canal de Crapone et canal de Servane, pour rejet des eaux pluviales dans le fossé de Servane (réseau d'arrosage), le mélange des eaux étant interdit.

N'hésitez pas à nous contacter si doléances.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution des dossiers.

La commission urbanisme

Nos villages s'agrandissent très vite. Ce sont Raphèle les Arles et Moules, des pays de tradition taurine ; leur mémoire concerne des éleveurs, des raseteurs, des toros.

Pour éviter que les souvenirs s'étiolent ...

Moulés fut la terre d'adoption de nombreux hommes de Bouvine, l'un d'eux est Maurice TRUJAS (famille Roger TRUJAS).

Natif de Tarascon, il va « courseger » toros et vachettes comme tout un chacun en début d'adolescence.

En 1923, il effectue son service militaire au 3<sup>ème</sup> Chasseurs d'Afrique de Tunis ; bien loin des cornus !

Un cheval rétif et une partie de ballon (football à l'époque) lui vaudront un genou abîmé.

En 1927, le Père Pouly (dit Pouly II, soit Amboise Bresillon Boudin), le remarque dans une course de toros « emboulés » à Arles. Directeur de cet amphithéâtre, il lui propose de « s'habiller en blanc », tenue des raseteurs à cornes nues.

Les toros de l'époque sont dits croisés, c'est à dire origine Camargue et Espagnole.

Il débutera avec le raseteur Denfert.

Les toros : le « gros cogne » (Saurel) qui saute après l'homme et « Lou Mamaï » de Aubert Tardieu qui le blesse au bras, après qu'il lui a pris la cocarde.

Le « Beaucaire » de Durandet (grand père de Roland Durand), il lui prit cocarde et garrot. (1)

Les bêtes de Viret, de Lescot accompagnent sa carrière.

Un jour à Graveson, ils se partagent les 500 frs de prix et la durée du spectacle à deux.

En 1934, il se retire après avoir gagné le prix des arlésiens à la prestigieuse Cocarde d'Or à Arles.

Il fut l'un des précurseurs dans la fabrication des crochets pour ses confrères.

Il fait partie des humbles et sans grade qui perpétuent la « fe di biou ».



Jacques Lanfranchi « El Kallista »

Dimanche 23 janvier 2022

(1) consiste à arracher la devise sur le garrot du taureau, interdit dans les années trente, il fut remplacé par le deuxième gland.

Crédits photos

Lou Mamaï, George

Marius Trujas , Charles Farine

Bibliographie : Jean Claude Dufau



Lou Mamaï



## La Résidence « Les Iris », la maison de retraite raphéloise

Les deux correspondantes de la « Martelière » ont été aimablement accueillies par Madame BEITONE, Directrice de la maison de retraite « Les Iris »

La maison a été ouverte en mars 2010 et 3 résidents venus du foyer Croizat s'y sont installés les premiers et y sont encore présents.

La résidence est gérée par l'association « Les jardins de Raphaël » à but non lucratif et le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône fixe les tarifs d'hébergement qui sont recalculés chaque année.

La Maison des IRIS est un EHPA (établissement d'hébergements pour personnes âgées valides ou semi-valides).



A ce jour, la capacité d'accueil est de 84 lits pour personnes âgées de plus de 60 ans valides ou semis valides. Les trois quarts sont des femmes. Il y a 56 chambres en hébergement pour personnes âgées et 28 studios en résidence autonomie. Les résidents ont accès à la salle de restauration, à l'accueil et au salon, aux salles d'animation, aux salons d'étages et au jardin extérieur.

Un espace fermé et sécurisé a été installé pour les résidents atteints de maladies cognitives

Il y a dans cet établissement 42 places au titre de l'aide sociale : en fonction des ressources, des aides peuvent être accordées pour l'hébergement. Par ailleurs, il peut y avoir des aides financières pour le loyer avec l'Aide Personnalisée au Logement et pour la dépendance, c'est l'Allocation Personnalisée d'Autonomie qui donne droit à des heures d'aide-ménagère ou à une aide financière.

Actuellement l'âge des entrants se situe entre 85 et 92 ans généralement après une chute ou le décès d'un conjoint. Le séjour moyen est de 5 ans.

Pour la partie maison de retraite, le petit déjeuner est servi directement dans les chambres des résidents. Pour les studios en résidence autonomie, le nécessaire pour les petits déjeuners est livré régulièrement et chacun peut se le préparer au moment de son choix.

L'entreprise SOGERES est chargée de l'approvisionnement et de l'élaboration des menus. Les repas sont cuisinés sur place par un personnel formé au respect des bonnes pratiques avec le souci de respecter l'équilibre nutritionnel des menus et les régimes alimentaires. Les menus peuvent être déclinés en différentes textures comme les crudités qui sont servies en verrines, ce qui est apprécié par les résidents qui ont des troubles de la déglutition.

Ce sont des infirmières libérales qui interviennent dans la résidence. Plusieurs docteurs s'occupent des résidents, Docteurs RIVIERE, ANNETIN et QUENEE, plus quelques médecins arlésiens selon la demande des résidents.

D'autres intervenants extérieurs peuvent intervenir en fonction des demandes des résidents comme une esthéticienne, un coiffeur, des kinésithérapeutes, une orthophoniste, un pédicure...

Le personnel est stable et fidèle. On y accueille des stagiaires qui souvent restent dans la maison ; Pendant la COVID quelques cas ont été rapidement isolés. Il y a eu une perte de soignants due à l'obligation vaccinale

Si certains EPHAD ne sont pas complets, au contraire à la maison de retraite des « Iris » il existe une liste d'attente.

Cet établissement dégage une impression agréable. Il est propre et soigné sauf pour la façade qui est en projet de rénovation. Les résidents sont satisfaits et participent volontiers aux animations. Le personnel est bienveillant et à l'écoute des résidents.

## La Résidence « Les Iris », Les animations

De nombreuses activités sont proposées aux hôtes des Iris, grâce aux deux animatrices, Corinne et Cécile. Citons entre autres, des jeux de mémoire, de la gymnastique douce, des ateliers bien-être, des ateliers chants... et même du jardinage dans le parc de la résidence.

Par ailleurs de nombreuses sorties extérieures leur sont offertes par petits groupes telles que visites de marchés, visites de crèches au moment de Noël, repas au restaurant, ou même, visites touristiques comme les carrières de lumières ou la ville fortifiée du Grau du roi.

Ajouter à cela la participation de structures extérieures telles que le conservatoire d'Arles qui organise des ateliers musicaux pour les résidents, ou la compagnie « Après la pluie » qui travaille avec les enfants cancéreux de l'hôpital de la Timone, et propose avec eux des spectacles de chants pour les résidents.



Les écoles de Raphèle elles-mêmes ne sont pas en reste, puisqu'en octobre 2021, à la suite de l'animation de la compagnie « Après la pluie », 5 classes sont venues chanter à la maison de retraite. Résidents et élèves n'ont pas oublié cette magnifique chorale improvisée, regroupant plus de 150 enfants et personnes âgées.

Des thérapies animales sont aussi mises à disposition des habitants de la maison de retraite une fois par mois, grâce à la société de service Cani-zen. Le principe étant de créer des interactions positives avec un certain nombre d'animaux, chiens, chats, cochons d'Inde, lapins...etc.



Et pour terminer nous évoquerons le spectacle des vœux organisé le 14 janvier dernier. L'ambiance était au rendez-vous pour ce Karaoke dansant qui faisait participer résidents, personnels et intervenants extérieurs, déguisés ou coiffés de perruques colorées. Johnny, Claude François, Annie Cordy ... La poupée qui fait non, salade de fruits... et tant d'autres ont résonné aux oreilles des anciens.

Un bon moment dans la joie et la bonne humeur pour les résidents et leur famille.



**Reconnaissez-vous ce chanteur ? La réponse dans notre prochaine Martelière**

# Les Associations communiquent



Après notre dernière manifestation 2021 du Marché de Noël organisée avec brio par la Commission animation du C.I.V, nous avons le plaisir de vous présenter le calendrier des manifestations 2022 :

**Le 11 février** : Assemblée Générale du Comité de Village Raphèle

**Le 10 avril** : Le marché aux fleurs.

**Le 13 mai** : Concert de Gospel (concert programmé en 2021 et reporté à la suite du Covid)

**Le 15 mai** : Le marché paysan

**Le 24 & 25 juin** : Participation à la fête votive

**Le 19 & 20 novembre** : Marché de Noël



**BON COURAGE A NOTRE EQUIPE ANIMATION !**

**Marché de Noël 2021**



Le **COMITE DES FETES DE LA JEUNESSE RAPHÉLOISE**

vous invite à participer dans les prochains mois à différentes manifestations :

- **Printemps raphélois** **Samedi 2 et dimanche 3 avril,**  
avec au programme,  
\* un abrivado à 12H et un bandido à 19H, le samedi et le dimanche  
\* et aux arènes, organisées par le club taurin, une course de taureaux jeunes à 15H le samedi et une course au plan à 15H le dimanche ;
- **Un concours de ferrade** **le 26 mai** à la manade des chanoines,
- **La Fête votive** **du 24 au 27 juin**

D'autres manifestations seront organisées ultérieurement : en juillet ce sera la fête du **Revivre** (du 15 au 17) et en décembre, les **Calendales** (les 16 et 17) ; mais nous vous en reparleront sur les prochaines Martelières

## Club taurin

Le club taurin a vu son bureau complètement renouvelé en juin 2021 et compte parmi ses membres de nombreux membres du Comité de la jeunesse raphéloise.

Il prévoit en plus une **course à l'avenir** le 14 mai à 16H30 aux arènes.

Les 2 associations essaient de mettre en commun leur énergie pour proposer le maximum de fêtes aux raphélois et raphéloises.

**Contact : Jean Pierre Court, Tel. 06 63 46 47 00**

## Association ART SINGULIER

L'association de danse contemporaine Art Singulier participera aux rencontres de danse départementale (organisé par la Fédération Française de Danse) le Week end du 19 et 20 février à Fos sur Mer et Martigues.

33 danseurs tenteront de se sélectionner pour les rencontres régionales au mois d'avril qui auront lieu à Istres et Miramas. Nous leur souhaitons bonne chance !



# Les Associations communiquent



LES JOYEUX LURONS

Organise son traditionnel

## VIDE GRENIER

le 6 JUIN 2022 de 8H à 16H30

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur

Pour les inscriptions veuillez contacter le 06 62 12 42 65 (Chantal) ou le 06 67 93 84 87 (Rosiane)

### TENNIS CLUB RAPHELOIS

Vous informe

Reprise de la saison 2021/2022 réussie avec une augmentation du nombre d'adhérents

Programme du 1er trimestre :

- \* du 20/02 au 20/03 tournoi des jeunes 11-18 ans
- \* du 14/03 au 14/04 tournoi adultes
- \* en mars championnats séniors hommes

La permanence du club est ouverte du lundi au samedi de 17h à 19h

Renseignements

☎ 04 90 98 02 23 ou ✉ [tcraphelois@orange.fr](mailto:tcraphelois@orange.fr)

### CLUB COUTURE TRICOT

ECHANGE, PARTAGE, CONVIVIALITE, et travaux d'aiguille en toute liberté : couture, patch, tricot, crochet, broderie, etc..

Nous sommes un groupe de personnes qui aimons nous retrouver autour de ces travaux manuels divers et variés, qui permettent de tisser des liens d'amitié.

Et nous avons la chance de compter parmi nos adhérents une amie, qui par son expérience professionnelle nous guide par ses précieux conseils.

Ce groupe fonctionne grâce au CIV.

Rendez-vous le **LUNDI à partir de 13h30** pour tout renseignement à la salle Gérard Philippe.

### Association LE REVE DU PHENIX

L'association **LE REVE DU PHENIX**, outre ses cours de danse enfants, fitness et remise en forme, a organisé pour la St Valentin un stage d'«**Effeillage**», ou déshabillage élégant façon cabaret, le vendredi 11 février en soirée.

Elle rappelle qu'elle dispense aussi un cours de cabaret le mardi soir de 19H30 à 21H30.

Par ailleurs, elle est la seule association arlésienne à donner des cours de baby-gym pour les très jeunes enfants (moins de 3 ans, en présence de leur maman ou nounou). Ces cours ont lieu à Raphèle le mardi de 9H30 à 10H30.

Pour tout renseignement,

☎ 06 28 53 26 95 (Amandine)

### Association ARC EN CIEL

L'association **ARC EN CIEL**, qui regroupe des artistes peintres confirmés ou amateurs, vous informe que les ateliers de peintures ont repris depuis début janvier. Ces rencontres ont lieu le mardi après-midi de 14h à 17H30 (sauf pendant les vacances scolaires), à la salle Carlevan à Raphèle (ancien foyer Croizat), en toute convivialité.

Elles s'adressent à des personnes ayant déjà une petite expérience dans la pratique de la peinture (peu importe la technique) ou du dessin.

Pour tout renseignement,

☎ 06 11 35 99 30 (Denise)

### Association Arles TANGUEDIA

L'association qui regroupe des passionnés de Tango Argentin nous informe :

- Exceptionnellement son bal argentin (milonga) mensuel n'aura pas lieu en avril et en mai. Elle rappelle qu'habituellement celui-ci a lieu tous les premiers dimanches de chaque mois, à la salle Gérard Philippe de 17H à 22H. Donc rendez-vous début mars, puis début juin pour les amateurs de tango.
- Elle organise le 26 mars à la salle polyvalente de Moulès sa soirée stage. Au programme, l'après-midi, à partir de 14H stages de tango de différents niveaux (débutants et avancés) et à partir de 19H bal Argentin.

Pour tout renseignement : Tel 06 21 88 84 54 (Francis) ou 06 61 81 75 64 (José)



# INFOS - PRATIQUES

## SERVICE MÉDICAL sur RAPHÈLE - MOULES

### A MOULES

Médecin :

**Dr QUENEE**  
**04 90 98 05 85**

13 , Rue d'Argençon 13280 MOULES

Cabinet d'infirmières :

-  
-

**Marie-Pierre ADJAMI**  
&  
**Fabienne ROIGNANT**

Permanences tél : **04 90 98 47 97**

### A RAPHELE

Médecins :

**Dr ANNETIN**  
**06 08 69 80 98**

**Dr RIVIERE**  
**04 90 98 02 68**

Cabinet de physiothérapie et kinésithérapie:

**Andréa MASSARIELLO**  
Téléphone 04.90.54.48.51 sur RDV  
du lundi au jeudi de 8H00 à 18H00 sans interruption

Cabinet d'infirmières :

**Mmes Bernard-Aillaud Françoise, Billong Élodie,  
Cartagena Audrey et Tristant Cécile.**

Le cabinet d'infirmières est ouvert, 10 Rue des Santons de 8h00 à 8h30 sur rendez-vous du lundi au samedi et selon besoin,

Prise de rendez-vous possible au cabinet l'après-midi.

Les soins sont assurés à domicile sur Moulès, Raphèle et environs.

Permanence téléphonique tous les jours (W-E et jours fériés) au :

**04 90 98 32 57**

Les docteurs n'assurent plus de permanences pour le Service de Garde. En cas d'urgence, il convient de joindre le SAMU (le 15 au téléphone) qui répercutera l'appel auprès des services adéquats

### PERMANENCE EN MAIRIE DE RAPHÈLE

: **04 90 49 47 27**

**Ouverture au public** Du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h00.

**Monsieur Gérard QUAIX** ,  
Adjoint délégué pour Raphèle reçoit le MARDI matin sur RDV

### C.A.S (Centre d'Activités Sportives) Centre JEAN VILAR

Pendant les vacances de 14H00 à 17H00  
Sauf vacances de Noël ( fermeture)

### ASSISTANTE SOCIALE

**ESPA -MAISON DE LA SOLIDARITE (EX DDISS)**  
4 rue de la Paix sur RdV - Tél: **04 13 31 78 63**

**M.S.A.** (Mutualité Sociale Agricole) :  
Parc d'Activités Fourchon  
2 rue Charlie Chaplin Arles Tel : **09 71 10 39 60**

### C.C.A.S (Centre Communal d'Actions Sociales) Sur RDV.

11 Rue Parmentier 13200 ARLES

Renseignements **04 90 18 46 80**



### MEDIABUS

En attente de décision de la municipalité

### ACCM – Info collecte

(Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette)

**04 84 76 94 00**

## BULLETIN D'ADHESION FAMILIAL OU DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION

A renvoyer au C.I.V. 7 rue des Santons 13280 RAPHELE

NOM : .....

Prénom: .....

N° et Rue : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone : .....

Email: .....

Date et Signature

Nombre de personnes dans le foyer : .....

Participation à des ateliers : .....

( indiquer les ateliers auxquels participe le foyer)

En validant cette adhésion j'autorise le C.I.V. Raphèle Avenir à conserver mes coordonnées dans leurs fichiers informatiques sans limitation de temps.

Cotisation : 10 Euros (minimum ) par famille pour 2022.

Favoriser les règlements par chèque à l'ordre de : C.I.V. Raphèle Avenir